

« Non au 19 mars »

# REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

## 1/ LAGHOUAT, à 430 km d'ALGER

Conquise par les Français le 4 décembre 1852 (PELISSIER, YUSUF et PEIN), le premier commandant du poste puis du cercle de LAGHOUAT fut le général BARAIL qui réorganisa la ville avec efficacité.



Plein Sud, juste après les débuts de terre ocre, terre sèche, dénudée, loin des montagnes vertes du TITTERI, c'est LAGHOUAT.



LAGHOUAT



Pont de l'Oued M'ZI construit en 1920

On dit que c'est la porte du désert mais la population locale parle plus de porte vers les Nord, signifiant que les Laghouatis ont la tête tournée vers la mer lointaine, la grande bleue. Pour arriver à la ville, il faut passer par DJELFA et ses moutons, l'alfa qu'on récoltait pleins les wagons d'une ligne ferroviaire qui n'existe plus.

La route nationale « Une », sensée traverser le large territoire algérien, plus de 2.000.000 de kilomètres, sur toute sa longueur, passe par la steppe et la ville chère aux Baghdadi, Djoudi, Benselama, Hassani... Des nomades peuplent les environs en nombre réduit, une politique quelque peu voulue par l'Etat algérien qui peut alors mieux contrôler les transhumances.

L'oued M'ZI qui délimite la ville, la séparant de l'étendue du désert algérien, le Sahara, a longtemps figuré comme la rivière donnant naissance au Nil selon JUBA et qui se serait caché, selon une autre source, pour réapparaître en Mauritanie.



François Charles du BARAIL (1820/1902)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois\\_Charles\\_du\\_Barail](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Charles_du_Barail)



Jean Auguste MARGUERITE (1823/1870)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Auguste\\_Marguerite](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Auguste_Marguerite)

Une ville s'éleva alors selon l'architecture et les intérêts de la France. Le général MARGUERITE lui imposera un style et lui donnera le cachet de porte du Sud algérien. Aujourd'hui, ses habitants la veulent tournée vers le Nord, à travers l'émigration de nombre de familles vers MEDEA, BLIDA et ALGER, les échanges commerciaux avec ces villes et une constante écoute vers tout ce qui a trait à la modernisation, sans toutefois oublier les traditions ancestrales.



## 2/ Henri DUVEYRIER

**Henri DUVEYRIER** est né le 28 février 1840 à PARIS et mort le 25 avril 1892 à SEVRES. C'est un voyageur et géographe français, fils du saint-simonien Charles DUVEYRIER. Il est fameux pour son exploration du Sahara.

Le 4 juin 1854, Henri, alors âgé de 14 ans, sa sœur Marie et son frère Pierre, perdent leur mère atteinte de tuberculose. Leur père, ancien avocat, ancien apôtre du saint-simonisme les fait voyager en France, en Suisse, en Allemagne. Sur la route vers ces deux pays, ils s'arrêtent à OULLINS dans la propriété de François-Barthélemy ARLES-DUFOUR commissionnaire en soieries, ami intime de Prosper ENFANTIN.

Au cours de ces déplacements, Henri DUVEYRIER tient un journal de route sur lequel il note des observations concernant la flore, la faune, les paysages traversés le climat, la géographie. Il s'intéresse aussi à la pratique des langues, pour lesquelles il manifeste de réelles aptitudes.

Au cours de l'année 1854-1855, il est inscrit dans un pensionnat religieux en Bavière, à LAUTRACH en mai 1855. Un peu plus tard, toujours en 1855 et jusqu'en 1857, son père l'envoie à l'école de commerce de LEIPZIG où il est l'élève de l'orientaliste éminent, le docteur FLEISCHER qui lui enseigne l'arabe. Le continent africain exerce déjà sur Henri DUVEYRIER un irrésistible attrait alors que son père aurait préféré qu'il s'intéresse à la Chine. Aussi, c'est sans grande conviction qu'il entreprend des études de chinois....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite :

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/celebrites/autres-personnages-remarquables/171-henri-duveyrier-1840-1892>

### 3/ Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881)

Lorsque, au matin du 14 juin 1830, les Français découvrent la plage de SIDI FERRUCH, ils ignorent pratiquement tout de la contrée où ils vont débarquer. Certains imaginent un pays de cocagne où zèbres et chameaux gambadent en liberté, d'autres ne voient qu'un rocher stérile, malsain et peuplé de bêtes féroces.



Beaucoup pensent que le désert commence aux portes même d'ALGER, au delà de la mince bande littorale : c'est le *Petit Désert* des soldats de BUGEAUD. Lorsque la France décide de rester en Afrique, les autorités, ne pouvant demeurer dans un « *flou géographique* », décident de fournir aux militaires et aux premiers colons un minimum de renseignements pratiques. On exhume d'abord de vieilles relations datant parfois du 18<sup>ème</sup> siècle, mais qui s'avèrent très rapidement insuffisantes. On charge ensuite les officiers d'état-major, attachés aux colonnes militaires, de reconnaissances topographiques, ethnographiques et surtout cartographiques. C'est le temps où « *la boussole suit pas à pas le drapeau* » suivant l'heureuse expression d'un de ces géographes galonnés. Enfin, de 1840 à 1844, une Commission scientifique « *pluridisciplinaire* » explore en tous sens le pays et dresse le premier panorama complet des « *possessions françaises dans le Nord de l'Afrique* » qu'on appelle, à partir de 1839, *ALGERIE*.

Et le Sahara ? A l'origine, il n'intéresse pas les Français qui n'ont aucune intention d'y pénétrer. Ce qui est certain, c'est que les limites du désert ne cessent d'être repoussées vers le Sud et que, en 1844, en occupant BISKRA, nos compatriotes entrent en contact, pour la première fois, avec le « vrai » Sahara. Que peuvent-ils savoir du *Grand Désert* que les plateaux et les chaînes de l'Algérie leur dissimulaient jusqu'alors ? A quelles sources puiser pour s'en forger une image ? Reconnaissons que ce qu'ils pouvaient lire dans les manuels de l'époque n'était pas de nature à les encourager à se lancer dans l'aventure saharienne....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1987\\_num\\_96\\_535\\_20609](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1987_num_96_535_20609)

#### **4/ Le Montois Didier VIGNAUD condamné à un an de prison en Algérie**

Le tribunal de LAGHOUAT, dans le Sud de Algérie, a suivi les réquisitions en condamnant ce dimanche l'expatrié français à un an d'emprisonnement et un peu plus de 9 000 euros d'amende



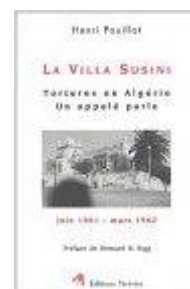
Didier VIGNAUD, passionné d'archéologie et d'aéromodélisme

Le jugement est tombé ce dimanche matin au tribunal de LAGHOUAT. Dur à avaler... Le père de famille Montois Didier VIGNAUD, en charge depuis avril 2014 du site de construction de la centrale électrique HASSI R'MEL 02, dans le Sud de l'Algérie, a été condamné ce dimanche matin à un an de prison, environ 9 000 euros d'amende (1 000 000 de dinars algérien) et la confiscation du matériel à l'origine de cette procédure, à savoir un quadricoptère et une caméra GoPro Hero 3....

## 5/ Le général Maurice SCHMITT poursuit Henri POUILLOT en diffamation

Source : <http://ldh-toulon.net/le-general-Maurice-Schmitt.html>

Henri POUILLOT, militant anticolonialiste connu, est poursuivi en justice par le général Maurice SCHMITT pour diffamation à propos de « l'affaire Maurice AUDIN ». L'affaire sera jugée par le TGI de Marseille mardi prochain, 22 septembre à 14heures.



Général d'Armée Maurice SCHMITT (1930/...)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice\\_Schmitt](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Schmitt)

Henri POUILLOT (1938/...). [Comme vous pouvez le constater il mentionne « Villa SUSINI », sous prétexte qu'elle était, d'après-lui, ainsi nommée. En réalité il s'agissait de SESINI...

**Jean Jacques SUSINI** était un leader de l'OAS. Y aurait-il d'autres arrière-pensées ?]



Jean-Jacques SUSINI (1933/.....) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques\\_Susini](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Susini)



La villa SESINI à ALGER : [http://alger-roi.fr/Alger/clos\\_salembier/pages/4\\_plan\\_villa\\_sesini\\_diar\\_mahcoult.htm](http://alger-roi.fr/Alger/clos_salembier/pages/4_plan_villa_sesini_diar_mahcoult.htm)

Construite au Clos SALEMBIER, cette villa de style ottoman était la résidence d'été du grand Muphti d'ALGER. Elle devient propriété par héritage à Lala Doudja bent Hadj MAHDI qui épousa le fils d'une riche famille Turc KLILOUA de BOUGIE. Elle la loua puis la vendit à maître Alexandre SESINI, notaire à la rue BAB AZZOUN à ALGER. En 1926, la ville d'Alger l'a classée comme monument naturel (*Bulletin municipal*

officiel de la ville d'Alger n°639 page 422 - séance du 26 novembre 1926); en 1927, le consulat d'Allemagne s'y installe. Pendant les événements d'Algérie cette villa fut un centre d'interrogatoires.



En février 2011, le Général Maurice FAIVRE écrivait : (Source : <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2011/04/08/20850630.html> )



**Affaire POUILLOT.**

Le témoignage des personnels de la Sécurité militaire Air (4 officiers et le Commissaire divisionnaire LECORNEC), et le contrôle des personnels de l'unité 01360 font apparaître qu'en 1961, ils occupaient la villa SESINI, où le soldat du Train POUILLOT n'avait pas accès. Ces cinq témoins certifient qu'ils n'ont jamais vu de torture à la villa SESINI en 1961 (1). Ce n'est que du 23 décembre 1961 au 6 mars 1962 qu'une section du 584<sup>ème</sup> BT y a séjourné. POUILLOT n'y aurait donc pas passé 10 mois, il n'a pas pu se procurer de documents militaires attestant de son affectation.

La tension régnant au début de 1962 à Alger, où 20 escadrons de gendarmerie mobile et 6 CRS contrôlent la ville, laisse planer de sérieux doutes sur les arrestations, tortures et viols massifs qui se seraient déroulés dans la villa. Ni le commandement de la gendarmerie, ni la Commission de Sauvegarde n'en font état. La priorité des forces de sécurité était alors la lutte contre l'OAS.

Le général SCHMITT a été condamné en première instance parce que selon le Tribunal, il a « *manqué de prudence* » en prétendant que POUILLOT raffait des filles en ville pour les violer. SCHMITT a reconnu cette erreur. Le Tribunal estime cependant que « *SCHMITT a assez d'éléments pour penser que POUILLOT est menteur sur certains points* ». Ces points sont les suivants :

- il décrit une expédition punitive du 584<sup>ème</sup> bataillon du Train qui aurait fait 400 morts le 24 juillet 1961, or il s'agissait d'une opération ordonnée et encadrée qui avait donné lieu à des escarmouches qui firent 4 blessés, dont un décéda le 25 juillet,
- 4 à 5.000 Algériens auraient été torturés en 10 mois à la villa SESINI, chiffre extravagant,
- une centaine de femmes y auraient été victimes de viols, c'est aussi extravagant.

POUILLOT ne se souvient d'aucun nom de ses camarades ni de ses chefs, ce qui ne permet pas à ROTMAN de vérifier ses accusations, et ce qui prouve l'affabulation de POUILLOT. En revanche le général SCHMITT a produit deux officiers du 584<sup>ème</sup> BT (André COUSINE et HARDY) qui démolissent la version de POUILLOT.

(1) Florence AUBENAS, article de *Libération* du 16 juillet 2003.

## **6/ L'école, l'islam et l'Histoire : le témoignage d'un prof de banlieue**

**Bruno RIONDEL est professeur d'Histoire dans l'enseignement secondaire, auteur du livre Considérations inconvenantes, sur l'école, l'islam et l'histoire en France à l'heure de la mondialisation.**



**Le Figaro** : *Votre livre s'ouvre la lettre de Marie-Claude FAIVRE, professeure de Lettres, à la suite du suicide de Lise B, immolée par le feu au Lycée Jean Moulin de BEZIERS. Que révèle cette entrée en matière?*

**Bruno RIONDEL.** - Elle révèle le désarroi d'un milieu enseignant confronté à des difficultés croissantes. C'est aussi un beau texte, très émouvant. Il est en lien avec la question scolaire dans sa globalité. La lettre de Marie-Claude FAIVRE exprime aussi, avec précision, le vécu quotidien des enseignants confrontés aux réalités, aujourd'hui excessivement normatives, d'un milieu éducatif soumis aux exigences bureaucratiques croissantes de la cléricature laïque qui gère le système scolaire, depuis le Ministère et au sein des rectorats. Elle constitue donc une excellente entrée en matière pour un livre sur l'école...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/09/18/31003-20150918ARTFIG00394-l-ecole-l-islam-et-l-histoire-le-temoignage-d-un-prof-de-banlieue.php>

## **7/ FILLON critiqué par MARITON sur les statistiques ethniques**



Hervé MARITON (1958 ALGER/...) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Herv%C3%A9\\_Mariton](https://fr.wikipedia.org/wiki/Herv%C3%A9_Mariton)

Hervé MARITON, candidat à la primaire à droite pour la présidentielle de 2017, a critiqué ce lundi la volonté de François FILLON de faire « sauter » le « tabou » des statistiques ethniques, qu'il met sur le compte des « caricatures » et des « surenchères » de ce débat de primaire.

« Je suis défavorable aux statistiques ethniques. Je trouve que ce n'est pas conforme à ce que je connais de François FILLON. Et c'est ça un peu qui me trouble dans le débat politique en France : des hommes qui, ordinairement, sont capables de dire des choses très sensées et très raisonnables, à un moment, probablement pour booster une campagne, faire quelque chose de plus choc, il faut quelque chose de transgressif et donc on nous parle de statistiques ethniques », a déclaré MARITON sur France Inter.

« Je suis quoi ? Berbère judéisé ? Juif berberisé ? Dauphinois ? »

« Dans la vision que j'ai de la France, je pense que ça ne peut pas fonctionner. Mon père était Dauphinois, ma mère **était Juive pied noir**. Alors je suis quoi ? Berbère judéisé ? Juif berberisé ? Dauphinois ? Je remplis quelle case ? Je ne sais pas. Et si la volonté en France - car c'est notre modèle et je n'y renonce pas - c'est l'intégration, l'assimilation, alors j'ai envie de poser des exigences, je la pose jusqu'au droit du sang. Mais je n'ai pas envie de catégoriser les Français sur le plan ethnique », a développé le député de la Drôme. ..

Source : <http://www.20minutes.fr/politique/1691375-20150921-fillon-critique-mariton-statistiques-ethniques>

## 8/ Michel ONFRAY a comparu chez RUQUIER



Cliquez SVP sur ce lien : [http://www.causeur.fr/michel-onfray-yann-moix-ruquier-34648.html?utm\\_source=Envoi+Newsletter&utm\\_campaign=1e92fc6421-Newsletter\\_14\\_08\\_15\\_copy\\_01\\_8\\_14\\_2015&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_e89bc7d32d-1e92fc6421-51408873](http://www.causeur.fr/michel-onfray-yann-moix-ruquier-34648.html?utm_source=Envoi+Newsletter&utm_campaign=1e92fc6421-Newsletter_14_08_15_copy_01_8_14_2015&utm_medium=email&utm_term=0_e89bc7d32d-1e92fc6421-51408873)

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**